

Commune d'Ixelles







10ème Direction A
SERVICE PETITE ENFANCE

Prégardiennat:

Infirmière responsable:

Tél.:

# **TABLE DES MATIERES**

[AVANT L'ENTREE Page 4
DE VOTRE ENFANT AU PREGARDIENNAT]

[LE PREMIER JOUR]

Page 5

Page 6

[PENDANT SON SEJOUR]

L'accueil

Lorsque vous venez chercher votre enfant

Les activités

Les repas La sieste

Page 10

[LA SURVEILLANCE MEDICALE]

La visite médicale d'admission

Les visites médicales Les vaccinations

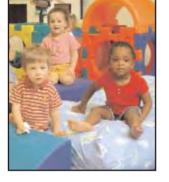
En cas de maladie

Situation d'urgence

ruge I

[PARTICIPATION FINANCIERE]

Page 13





Votre enfant va entrer au prégardiennat, c'est un changement important pour lui et pour vous. Pour avoir une meilleure connaissance de son futur milieu d'accueil, nous vous proposons de lire ces quelques pages.

#### AVANT L'ENTREE DE VOTRE ENFANT AU PREGARDIENNAT

Vous avez reçu une lettre d'acceptation confirmant son entrée.

Nous vous invitons à prendre contact avec l'infirmière responsable afin de:

- Découvrir le lieu de vie et rencontrer l'équipe
- > Recevoir les divers documents à compléter
- Programmer la visite médicale d'admission au prégardiennat (quelques jours avant l'entrée)
- Organiser l'adaptation obligatoire afin de mieux connaître les habitudes de vie de votre enfant et permettre ainsi que s'installe une relation de confiance entre l'équipe, votre enfant et vous.





#### LE PREMIER JOUR

Prévoyez du temps pour déposer votre enfant calmement. Nous vous demandons de :

- Apporter des langes, des vêtements de rechange, son objet personnel ( sucette, peluche, jouet,... )
- Habiller votre enfant avec des vêtements pratiques (éviter les salopettes, bretelles, collants, ...)
- Eviter de mettre des bijoux à votre enfant, il peut se blesser ou les perdre
- > Faire en sorte que tous les documents administratifs soient rentrés

N'hésitez pas à nous téléphoner pendant la journée pour prendre de ses nouvelles: vous ne nous ennuierez jamais.









5

#### PENDANT SON SEJOUR

#### L'accueil

Le prégardiennat est ouvert de 7h30 à 18h du lundi au vendredi.

Nous vous demandons de conduire votre enfant pour 9h45 au plus tard afin de faciliter son accueil et de ne pas perturber les activités en cours.

Pour des raisons d'organisation, nous sommes parfois amenés à regrouper une section, ou à fermer le prégardiennat (voir éphémérides).

Il est parfois difficile de se quitter le matin et vous seriez tentés de profiter d'un moment d'inattention de votre enfant pour partir. Pour lui, il y aurait alors disparition et non séparation... Mieux vaut se dire au revoir pour garder une relation de confiance.

## Lorsque vous venez chercher votre enfant:

Prévoyez d'arriver quelques minutes avant la fermeture, afin de pouvoir échanger quelques mots sur le déroulement de sa journée. Si votre enfant est repris par un tiers, celui-ci doit être muni d'une procuration signée.





#### Les activités

Pour grandir et s'épanouir l'enfant a besoin de jouer. Voici les jouets qui lui conviennent et que lui proposent ses puéricultrices:

- jouets d'imitation (dînette, téléphone, ...)
- > jouets créatifs (crayons, pinceaux, pâte à modeler, ...)
- jouets psychomoteurs (vélos, cubes en mousse, toboggan, ballons, ...)
- > jouets de construction (légos, ...)
- jouets sensoriels (boîtes à musique, livres, ...) jouets câlins (peluches, poupées, ...)

En groupe, votre enfant aime chanter, danser, écouter des histoires. Progressivement il découvrira les autres enfants qui deviendront ses copains de jeu.

A travers ces expériences diverses, il se construit et s'amuse.









### Les repas

Pour bien commencer la journée, votre enfant aura pris son petit déjeuner en votre compagnie.

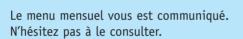
Il n'est pas nécessaire d'apporter une collation car le dîner est prévu vers 11h.

Le repas comprend un potage, un plat consistant et un dessert, le tout accompagné d'eau.

Les puéricultrices veillent à présenter les aliments de façon adaptée à chaque enfant qui, aidé par cellesci, commence à manger seul et à boire au gobelet. Les restrictions alimentaires sont respectées, tant pour des raisons médicales que philosophiques. Il est souhaitable d'avoir un entretien à ce sujet, avec l'infirmière.

Le goûter a lieu vers 16 heures.

Il est généralement composé de yaourt, de tartines,



de céréales ou d'un fruit, ... et d'une boisson.



#### La sieste

La sieste commence à midi et dure en moyenne 2h.

Les enfants se réveillent selon leur rythme en tenant compte des limites de la vie en groupe.

Pour sécuriser votre enfant, ses habitudes d'endormissement sont respectées: même lit, même endroit, objet transitionnel (sucette, peluche, ...).

Une puéricultrice est présente pour le rassurer à tout moment.

Afin de respecter le sommeil des enfants, nous vous demandons de ne pas entrer dans le prégardiennat entre 12h et 14h30.





#### LA SURVEILLANCE MEDICALE

### La visite médicale d'admission

La visite médicale d'admission vous permet de faire connaissance avec le médecin du prégardiennat.

La mission de ce médecin est essentiellement préventive : il suivra l'évolution de votre enfant tout au long de son séjour.

### Les visites médicales

Tous les enfants doivent être examinés selon le rythme défini par l' O.N.E. Les parents sont toujours les bienvenus à la consultation.

Le compte rendu de la visite médicale est consigné dans le carnet O.N.E. qui sert de lien entre le prégardiennat et le médecin traitant.

Nous vous invitons à remettre le carnet O.N.E. à l'infirmière du prégardiennat le jour de la visite médicale.





#### Les vaccinations

Il importe que votre enfant reçoive ses vaccins en temps voulu. Nous vous rappelons que ceux-ci sont obligatoires en collectivité.

Les dates des vaccins effectués en dehors du milieu d'accueil seront transmises immédiatement à l'infirmière du prégardiennat.

#### En cas de maladie

Si l'état de santé de votre enfant nécessite un avis médical, nous vous invitons à nous fournir un certificat médical reprenant:

la nature de l'affection, car des mesures d'hygiène ou d'éviction sont parfois à envisager.

Le traitement à administrer (nom - dosage - durée) la durée d'une éventuelle éviction.





Votre enfant peut fréquenter le prégardiennat pour autant que la phase aiguë de la maladie soit passée, que la température soit tombée et que son état général soit compatible avec la vie en collectivité.

Si votre enfant présente de la température dès le matin, il ne pourra fréquenter le prégardiennat.

Afin que vous puissiez prendre vos dispositions, vous serez avertis de toute température survenant pendant la journée.

### Situation d'urgence

A défaut d'instructions contraires de votre part, vous serez avisés immédiatement en cas de maladie ou accident et invités à rejoindre votre enfant au Centre Hospitalier Etterbeek-Ixelles (CHEI) – 61-63, rue Jean Paquot à Ixelles, tél.: 02.641 41 11

Veillez à nous communiquer tout changement d'adresse, de numéro de téléphone privé ou professionnel et de lieu de travail pour nous permettre de vous atteindre à tout moment.





#### PARTICIPATION FINANCIERE

La participation financière est calculée en fonction de vos revenus selon les barèmes fixés par l'O.N.E.

Veillez à transmettre à l'infirmière sociale tous les documents lui permettant d'établir le tarif journalier selon les barèmes de l' O.N.E.

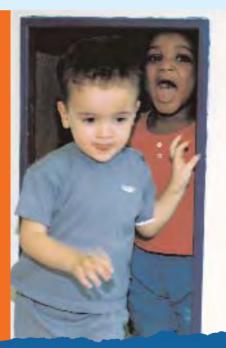
Les paiements mensuels sont perçus à terme échu par virement au compte du Receveur communal.

Une caution équivalente à un mois de séjour au prégardiennat vous sera demandée avant l'entrée de votre enfant. Elle vous sera restituée si toutes les factures mensuelles sont honorées à la fin du séjour.

En cas de problème, n'hésitez pas à contacter l'infirmière du prégardiennat.

Une attestation fiscale est délivrée annuellement pour la déduction des frais de garde à condition que ceux-ci aient été honorés







Si vous vous posez des questions sur l'évolution de votre enfant et sa vie au prégardiennat, n'hésitez pas à nous en parler.

Nous serons heureux de pouvoir vous aider. Si vous avez des suggestions à nous proposer, nous serons à votre écoute.

VOTRE ENFANT VA PASSER PLUSIEURS HEURES PAR JOUR AU PRE-GARDIENNAT.

NOUS NE VOUS REMPLACERONS PAS, NI DANS SA TETE, NI DANS SON CŒUR.











